

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

Le mois d'avril est pour les communes le mois d'établissement du budget avec la mise en forme et en chiffres des projets de la municipalité.

Le mois de mai est le mois des ponts, cette année, nous avons pu en bénéficier pleinement avec de longs week-ends. Malheureusement, ce mois de mai sera aussi celui de la tristesse et de la peine avec la disparition de notre ami Denis Bernet-Urieta, conseiller municipal. A peine âgé de 67 ans, Denis s'est éteint d'une longue maladie contre laquelle il s'est battu avec courage et dignité.

Mais le vie continue et arrive juin, synonyme de beaux jours de fin d'année scolaire, mais aussi d'examens pour certains jeunes.

Nous dédions ce flyer et les projets futurs à Denis qui était toujours prêt à s'impliquer dans nos différentes actions.



Sensibilisation aux risques informatiques



Le jeudi 1^{er} juin, le Lieutenant Gravot, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Nay-Pontacq est venu à Igon afin de sensibiliser son auditoire aux arnaques et méfaits pouvant subvenir sur Internet ou sur différents lieux.

Cette intervention était destinée à un public sénior (bien que pouvant/devant s'appliquer à tous).

Environ 70 personnes étaient présentes afin d'écouter les conseils du Lieutenant en matière de prévention des arnaques téléphoniques ou via les SMS et Internet.

Un point a été également effectué sur les techniques de cambriolages et de "filouteries" aux abords des distributeurs de

billets ou dans les centres commerciaux.

Chacun a été attentif à ces recommandations qui seront appliquées avec attention tout en ayant aussi un œil solidaire et attentif pour ses voisins lors des départs en vacances.

Merci à la Gendarmerie de Nay et au Lieutenant Gravot pour leur initiative et leur intervention.

L'après-midi s'est terminée autour d'un buffet préparé par le Conseil Municipal.

Election du nouveau Conseil Municipal des Enfants



La photo rassemblant l'ancien Conseil Municipal des Enfants et le nouveau avec les petits conseillers élus le 12 mai 2023. Thibaut Sanchou a été élu Petit Maire, la première adjointe et le second adjoint seront Alicia Eyraud et Sacha Coustarot. Les petits conseillers composant ce CME sont Yuna Guillerm, Maxine Guenaicheau, Keyliann Romain, Valentin Boutevillain, Sixtine Montauban, Camille Schulz. Bienvenue à tous.

L'ancien CME organisait sa dernière manifestation : une chasse aux galets de Pâques dans le village. De nombreux enfants et parents étaient présents, tout le monde s'est retrouvé en fin d'après-midi pour la distribution des chocolats en guise de récompenses et pour un goûter préparé par les bénévoles.

Encore un grand merci à Jade et son équipe pour le travail réalisé durant ces trois années, ne doutons pas que nous les reverrons impliqués dans la vie Igonaise dans un proche avenir.



Informations Associations



Un atelier de "Tout se sème"

L'association « Tout se sème » continue ses aménagements sur le terrain situé en bas de la cote de la Monjoie.

Plusieurs ateliers ont été organisés ce dernier trimestre. L'association compte une vingtaine de membres, adultes et enfants, si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Estelle Simon au 06 78 88 63 57.

L'association Chats Zen continue son travail de protection, de recueil et de stérilisation des chats errants. Un travail conséquent a déjà été accompli dans ces domaines.

Plusieurs chats, malheureusement abandonnés, ont été placés par l'association dans de nouveaux foyers.

Vous pouvez vous renseigner à l'adresse mail suivante : association.chatszen.igon@gmail.com

L'Association Festive Igonaise prépare les fêtes d'été qui auront lieu les 21, 22 et 23 juillet prochain. Le vendredi soir se dérouleront le trail et la marche ouverts à tous.

Le samedi soir aura lieu le repas festif suivi à 23h du feu d'artifice offert par la commune.

Culture

Une exposition des œuvres de Michel Carrère s'est tenue du 31 mai au 3 juin à la salle des jeunes.

Un concert rassemblant deux groupes, « Dam de Chœur » et « Les voix du Lagoin » s'est déroulé en l'église d'Igon le 3 juin.

Enfin les 17 et 18 juin, L'Atelier Théâtre des amateurs donnait deux pièces : Louf Logues et La toile d'araignée.

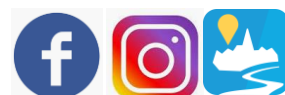
Merci pour toutes ces initiatives qui contribuent à la vie du village et amènent les arts dans nos petites communes.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Réunion publique



Une réunion publique de mi-mandat a été organisée par la municipalité à la salle des fêtes le jeudi 15 juin au soir.

Malgré une assistance réduite, environ 30 personnes, les échanges ont été nombreux et constructifs.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont présenté les actions et travaux accomplis durant ces trois premières années de mandat. Un point budgétaire a été également fait dont vous retrouverez un compte rendu dans cette communication.

D'autres sujets ont été également abordés plus particulièrement à l'initiative des habitants présents : la gestion de la forêt communale, la sécurité dans notre village, la distribution de l'eau potable, la liaison Asson-Igon de la vélo-route, le déploiement de la fibre, la voirie, le branchement de certaines maisons au réseau d'eaux usées.

Nous avons bien pris note de l'ensemble de ces préoccupations et nous organiserons prochainement des réunions spécifiques sur les sujets de l'eau potable et des eaux usées avec la CCPN ainsi que sur la gestion de la forêt avec l'ONF.

Point sur les travaux

Maison du Martinet

La consultation des entreprises pour les travaux de second œuvre de la Maison du Martinet s'est achevée le 22 mai à 12h.

19 propositions nous ont été transmises afin de candidater aux 7 lots constituant ce marché.

Après ouverture des plis avec la commission communale et l'architecte, les 7 entreprises les mieux disantes ont été retenues.

Le montant total des travaux de second œuvre est de 165 463.70 € pour un prévisionnel d'origine de 193 820 €. A noter cependant que les travaux intérieurs et d'évacuation préalables ont été réalisés par les agents techniques de la commune.

Pont de l'Ouzom

La clôture de l'appel d'offre pour le désamiantage et la déconstruction du pont de l'Ouzom était au 6 juillet à 20h. 11 réponses ont été transmises pour les 3 lots du marché. Les plis seront ouverts et analysés rapidement avec la commission et l'Agence Publique de Gestion Locale pour attribuer les 3 lots.

Enfouissement des réseaux rue des Pyrénées

La seconde phase de l'enfouissement des réseaux rue des Pyrénées a débuté ce mois de juin.

Les travaux devraient se poursuivre durant l'été.

Des aménagements ont été réalisés pour la circulation sur cet axe (cela concerne également les cyclistes). Nous vous demandons d'être prudents et tolérants vis-à-vis des opérateurs qui travaillent sur ce chantier.

Maison rue du Général Camors

Après le départ des anciens locataires, nous avons dû effectuer des travaux, notamment la mise en sécurité des installations électriques, la réfection complète de la cuisine, des travaux de plomberie et quelques travaux de peinture réalisés par les agents communaux.

Le coût de ces travaux est de 15 099.80 € TTC.

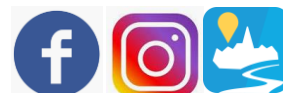


N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Ecoles

L'année scolaire s'achève pour l'Ecole Publique Arc en Ciel et pour le Beau Rameau.

Le 3 juin, les deux établissements ont participé au spectacle « Jazz in school » au Zénith de Pau. Nous faisons partie des villages les mieux représentés pour ce superbe spectacle. Merci à Anne Marie Lasserre de l'école Arc en ciel, à Nathalie Massot et Aurélie Lacaze du Beau Rameau pour leur implication et leur travail dans ce projet.

Pendant le mois de juin avait lieu l'exposition des enfants de classes primaires et de collèges dans le cadre d'un programme mêlant peinture, écriture et imagination.

C'est la valise pédagogique de Nayart.

L'école Arc en Ciel d'Igon faisait partie des cinq établissements ayant participé à cette opération et reçus à la Minoterie par l'équipe de l'artiste Chahab.

Le 24 juin avait lieu la fête de l'école Arc en Ciel, le lendemain se déroulait celle du Beau Rameau . De beaux spectacles et des ambiances conviviales grâce également à l'implication des associations de parents d'élèves et des professeurs.



Jazz in school au Zénith



L'exposition à Nayart



La fête au Beau Rameau

Révision du Plan Local d'Urbanisme communal pour intégrer les obligations de la loi Climat et Résilience d'août 2021

Lors de sa séance du 9 juin dernier, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'urbanisme de la Commune d'IGON.

A cet effet, un registre d'observations a été mis à disposition du public, à la mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture, pour recueillir les remarques et propositions de la population et des acteurs locaux, dès la prescription de la révision et durant toute la durée de la phase de concertation.

Le public aura en outre la possibilité d'envoyer ses observations (à l'attention de M. le Maire, en précisant en objet "Concertation préalable révision PLU") soit par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Igon Place Saint Vincent 64800 IGON ou par courriel à l'adresse mail suivante : mairie.igon@wanadoo.fr

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
Vendredi 21 Juillet	Marché à l'occasion des fêtes	Place de la Chênaie	Commission animation
21,22 et 23 juillet	Fêtes d'Igon	Place de la Chênaie	Association Festive Igonaise
Début août	Travaux rue du Presbytère		Commune
Samedi 23 septembre	Rencontres Passion et créations	Place de la Chênaie	Commission culture, AFI et CCPN
Début septembre	Réception jeunes diplômés	Maison pour tous	Commune
Courant septembre	Réception nouveaux arrivants	Maison pour Tous	Commune
Samedi 2 septembre	Pique-Nique Géant	Place de la Chênaie	Conseil Municipal des Enfants

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

